

L'en demain de la primaire de droite (et du centre)

L'un dans l'autre, une fois éliminé le roi de Sarkolandie (ne pas confondre avec le roi de Hollande, quoique ...), qu'ont proposé les deux candidats LR à la présidentielle (et aux législatives qui s'ensuivront) ? La même chose. C'est dire que le triomphateur du dimanche 29 novembre 2016, pourra faire un cocktail des programmes particuliers des sept puis deux protagonistes de la primaire de droite pour en sortir la mouture programmatique du parti LR pour les cinq ans à venir.

Tous les deux affirment leur attachement à l'Eglise catholique, apostolique et romaine ; l'un dit qu'au moins, pendant la messe dominicale qui dure une bonne heure, personne ne l'emmerde ... même pas son téléphone portable. Quant à l'autre, gageons que sa dévotion vaut bien celle de Madame ROYAL, catho de gauche, cela s'entend. Ce qui ne veut pas dire que FILLON le soit de gauche ! Tout le monde l'aura compris !!! De droite ou de gauche, ils s'agenouillent sur les mêmes prie-dieu pour dire en français le nouveau « Notre Père » (Vatican II) et chantent les mêmes horribles cantiques. Quand j'étais à Saint Hippo, ça avait plus de gueule ! Mais il y a tellement longtemps ...

Sous prétexte de campagne électorale en vue d'une future élection à la présidence de la République, laïque faut-il le préciser, ils osent étaler dans l'espace public leurs convictions religieuses comme certains pieux musulmans, bien « salafistisés », le font parfois dans les rues de nos villes. Au nom de ces convictions, ces deux bons amis, autant que bons chrétiens, se sont étripés sur arrière-plan de la loi TAUBIRA (une Noire !), pour dire comment chacun la détricoterait ; mais aucun n'a prétendu qu'il la détricoterait jusqu'au bout. Il faut bien récupérer partie de « la manif pour tous » sans perdre toutes les voix des gouines et des pédés de France ! Ils en sont même venus à ferrailer sur une autre loi, vieille, elle, de plusieurs décennies, et votée à l'initiative d'une autre femme, de droite elle, youpine et réchappée de la SHOAH de surcroît, et grâce aux parlementaires de gauche (la preuve, diront les faux culs, que le clivage gauche-droite, c'est du bidon) : la loi VEIL ! L'IVG, telle que cette loi la définit, ne pourrait-elle pas être corrigée dans un sens restrictif ? Madame la Présidente PECRESSE, en ILE DE FRANCE, filloniste devenue juppette, vient de supprimer le document délivré par la région, qui permettait à des jeunes filles mineures de consulter sur leur sexualité et éventuellement leur grossesse, un médecin ou un organisme habilité, sans autorisation ou présence parentale.

Et d'appeler à la rescousse le pape FRANCOIS qui a pris sur tous ces bigots plusieurs longueurs d'avance. En effet, le grand pontife de l'Eglise catholique vient de décider que tout prêtre en état de donner le Sacrement de Pénitence devait absoudre la femme qui avait avorté et lui en faisait la confession. Certes, pour l'Eglise, recourir à l'IVG, reste un péché, mais ce n'est plus le péché mortel, comme le divorce naguère, qui rejette les pauvres pécheurs et pécheresses hors de leur communauté religieuse.

Sur la question des fonctionnaires, en bons pétainistes* qui s'ignorent, ils veulent l'un et l'autre la coupe sombre : en cinq ans, JUPPE n'en élimine que 100 000, pendant que FILLON en supprime 500 000. Dans ce dernier cas, il n'y a aucun recrutement puisque sur cinq ans ces cinq cent mille suppressions correspondent à des départs à la retraite. Dans l'autre cas, il y aura un peu de sang neuf.

A quelle sauce ces fonctionnaires vieillissants, ou à peine rajeunis, seront-ils mangés par un gouvernement de droite appuyé sur une assemblée nationale de droite ?

Il y a trois sortes de Fonctions Publiques auxquelles sont affectés, en gros, trois catégories de fonctionnaires. Il y a la Fonction Publique d'Etat, la Fonction Publique Territoriale, la Fonction Publique Hospitalière et trois catégories de fonctionnaires : A, B et C.

Les profs, par exemple, relèvent de la catégorie A. Ils n'ont jamais bénéficié des trente-cinq heures (c'est d'ailleurs par-là que la loi AUBRY pêche dangereusement par iniquité) ; ils

doivent, par conséquent, un service de 39 heures hebdomadaires. Messieurs FILLON-JUPPE prévoient juste de ne les payer que pour 37 heures. Après tout, pourquoi pas ? Moins de profs, toujours autant d'élèves ... Avec les heures supplémentaires qui en découleront, ça compensera le manque à gagner de ces fonctionnaires.

La catégorie B est surabondante dans la Fonction publique hospitalière et la catégorie C dans la territoriale ; ces personnels sont à 35 h ; ils en feront 39 payés 37 ... Voilà une façon d'augmenter les salaires tout en tondant la laine des brebis. Qu'advient-il de la RTT qui est déjà passée à la trappe dans bien des cas, en particulier dans les hôpitaux ? Eh bien, grâce à cette réorganisation régressive du temps de travail des fonctionnaires B et C, ceux-ci jouiront de cet avantage ... en bossant, sur leur lieu de travail ! Bien des fonctionnaires de catégorie C sont rémunérés en dessous du SMIC : ils resteront sous smicards et même sous-sous smicards puisque payés 37 heures pour un travail effectif de 39 heures, chacune des heures de travail sera moins rétribuée qu'elle ne l'est aujourd'hui ... M'est avis que le vote FN va encore mordre sur cet électorat appauvri, malmené et menacé par la droite LR d'être encore plus malmené et appauvri.

Dernier point sur les retraites : nos actifs sous-sous smicards le seront encore plus quand ils seront à la retraite qu'ils prendront largement après 65 ans. Comme beaucoup d'autres travailleurs, le destin promis à leur vieillesse par FILLON et JUPPE n'est pas reluisant. Souvenez-vous de 1995 quand le Premier Ministre JUPPE mit pendant plusieurs jours les travailleurs dans la rue, parce qu'il voulait toucher aux 37,5 années de cotisation ou équivalent pour partir à la retraite ? Nos deux allègres et réactionnaires candidats souhaitent une population d'actifs de plus en plus paupérisée. En effet, ils ne souhaitent pas tant que les Français travaillent légalement si tard mais ils veulent qu'ils compensent leurs futures maigres retraites prises entre 60 et 65 ans par des retraites complémentaires versées par des sociétés de fonds de pensions que les travailleurs alimenteront par des versements pris sur leurs salaires. Cela signifie un rétrécissement du pouvoir d'achat pendant la vie active et une retraite complémentaire aléatoire puisque par un fait exprès, les sociétés gérant des fonds de pensions ont une certaine propension à faire faillite. Oh ! Rassurez-vous ! Ce n'est pas parce que vous ne verrez pas la couleur de votre argent épargné et ainsi volatilisé qu'il n'arrivera pas dans les coffres d'un quelconque groupe financier installé dans un de ces paradis fiscaux dont on nous rebat les oreilles qu'il est urgent sinon imminent qu'on les ferme (il y en a même à Paris, une simple boîte à lettres suffit) d'où ensuite il émettra un prêt – un gros prêt, voire un très gros prêt et même un très très gros prêt, avec un taux d'intérêt à verser du même calibre – dont bénéficiera par exemple l'Etat français, tellement endetté que pour rembourser ce qu'il doit à la haute finance interlope il doit faire des coupes sombres dans l'effectif des fonctionnaires, dans les services publics, dans les remboursements de frais de santé et dans les retraites.

Retour donc à la case départ du jeu de l'oie.

Au fait, FILLON et JUPPE, iz ont parlé de la dette ?

Oui, pour dire qu'il fallait la rembourser et réduire le déficit.

C'est tout ?

Espérons que lors de la prochaine pantalonnade des primaires de la gauche nos multiples candidats à la candidature seront plus loquaces et plus explicites.

Rappelons la position du SNCA e.i.L. Convergence et des SYNDICATS e.i.L.
Convergence :

Moratoire sur la dette

Audit pour distinguer dettes saines et dettes toxiques

Non remboursement des dettes toxiques

Renégociation et étalement du remboursement des dettes saines

Capitalismus delendus est

**PETAIN en 1940 estimait qu'il y avait trop de fonctionnaires et qu'il fallait en supprimer. En 1944, quand le « brav'maréchal » félon est parti pour SIGMARINGEN, il laissait derrière lui plus de fonctionnaires (40.000) qu'il n'y en avait à son arrivée au pouvoir : l'application des lois antisémites, l'organisation du STO, la police politique et la milice contre la Résistance et les patriotes, ça demande du monde !*